

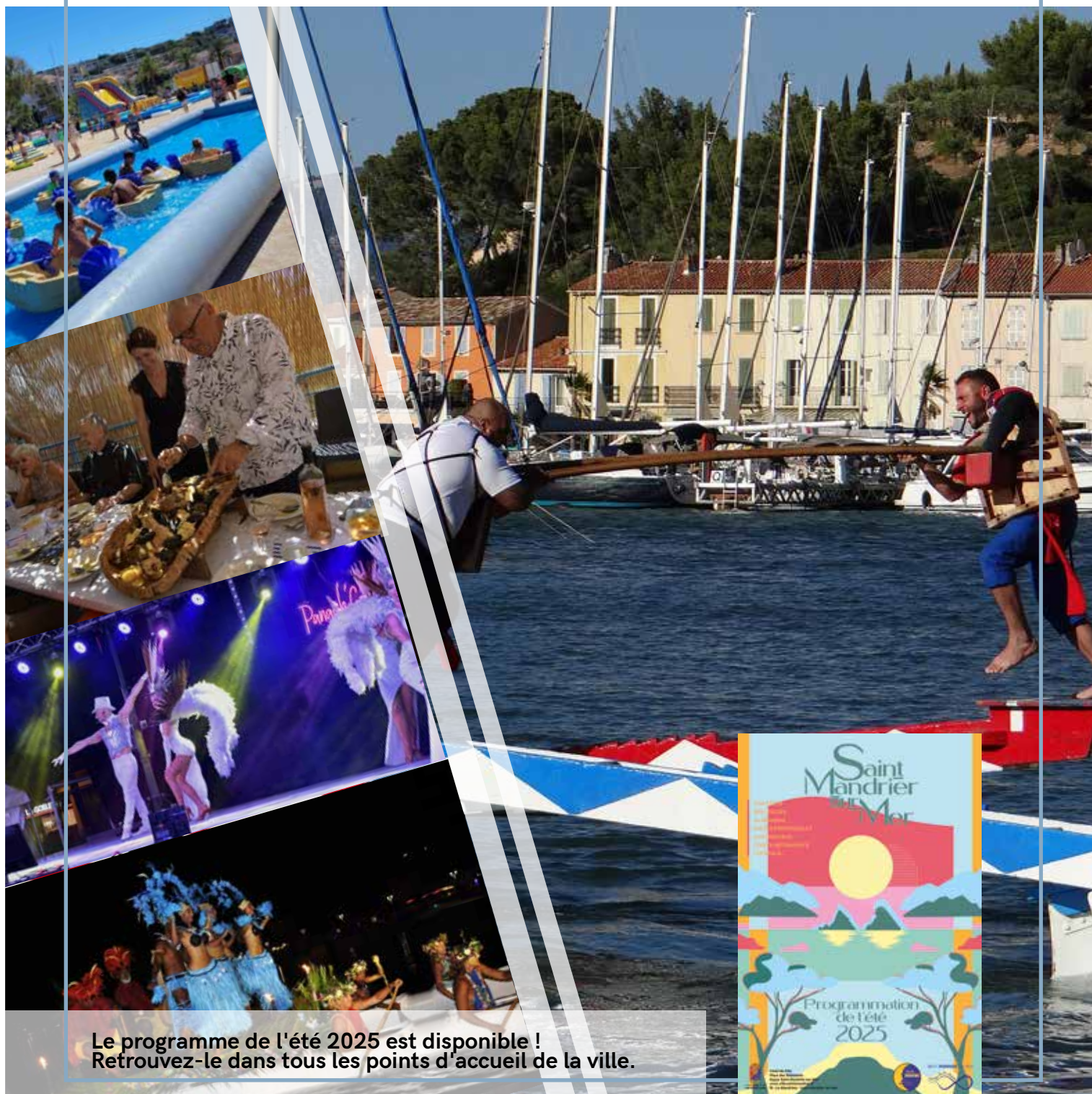
le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#313
JUILLET
AOÛT
2025



Le programme de l'été 2025 est disponible !
Retrouvez-le dans tous les points d'accueil de la ville.



RÉSULTATS DU CLASSEMENT DES PLAGES DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

-  **LE CANON EXCELLENT**
-  **LE TOURRING EXCELLENT**
-  **SAINT ASILE BON**
-  **CAVALAS EXCELLENT**
-  **LA COUDOULIÈRE EXCELLENT**
-  **LA VIEILLE EXCELLENT**



NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS 04 94 05 33 00 / 18 ou 112
depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE 04 94 11 51 70
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas
d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable
au 06 75 56 02 17, pour tout problème
technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE 04 94 11 51 60

GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S 04 94 11 24 56
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 11 51 61

***Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
Présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.***

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale
et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la Cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale
pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à :
vielite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr





ÉDITO

ÉTÉ 2025 : 75 ANS DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER, UN ÉTÉ À CÉLÉBRER ENSEMBLE !

Chères Mandréennes, chers Mandréens,
Chers visiteurs, amoureux de notre belle presqu'île de charme,

2025 n'est pas un été comme les autres. Cette année, notre commune souffle ses 75 bougies ! 75 ans de vie municipale, de souvenirs partagés, d'histoire locale et d'énergie collective. Et quoi de mieux qu'un été ensoleillé, au son des cigales, pour célébrer cet anniversaire comme il se doit ? Préparez votre agenda, sortez les appareils photo, chauffez les cordes vocales... Les festivités s'annoncent mémorables !

Depuis 1950, Saint-Mandrier-sur-Mer n'a cessé d'évoluer, de se réinventer, tout en gardant intacte son âme de village de pêcheurs, entre traditions provençales, esprit festif et douceur de vivre. Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous offrir un été exceptionnel, ponctué d'animations, de rencontres et de clins d'œil à notre belle histoire.

Au programme : des concerts qui font danser toutes les générations, des spectacles pour rêver les yeux ouverts, des marchés nocturnes où l'on flâne au son des cigales, des rendez-vous gastronomiques... Eh bien sûr, quelques surprises « spécial 75 ans » que nous vous laissons découvrir au fil des pages et des soirées !

Les Nuits Mandréennes, rendez-vous incontournable des amateurs de musique, vous feront chanter et danser au son des Beatles ou d'Aznavour, vous émerveiller devant une comédie musicale ou un spectacle de cabaret, sans oublier tous ces artistes locaux qui, chaque année, proposent le meilleur de leur répertoire musical.

Nos traditions seront bien respectées avec la fête de la Saint-Pierre ou encore les joutes provençales, avec notamment la réception de la Coupe de France.

Le voyage sera également à l'honneur cette année avec la nouvelle version du village italien, pour parcourir la gastronomie et l'oénotourisme de notre pays voisin. Vous retrouverez également les festivals Heiva, pour les amoureux de la Polynésie, et le Festival des Arts Mandréens, pour découvrir tous nos talents.

La gastronomie, parlons-en : bouillabaisse, fête de la mer, grillade des pêcheurs, sardinades, mouclades... Nos associations vont vous permettre de déguster des produits locaux dans un cadre idyllique.

Vous l'avez compris, petits et grands trouveront les ingrédients nécessaires pour passer un moment de convivialité, aux quatre coins de la presqu'île.

Mais un anniversaire, ce n'est pas seulement une date. C'est aussi l'occasion de dire merci. Merci à celles et ceux qui font battre le cœur de Saint-Mandrier : nos associations dynamiques, nos commerçants engagés, nos artistes locaux, nos agents municipaux toujours mobilisés, et vous toutes et tous, habitants fidèles ou visiteurs de passage, qui faites vivre notre commune au quotidien.

Alors que cet été 2025 soit une parenthèse de joie, de rencontres et de fierté partagée.

75 ans, c'est un bel âge... mais le meilleur est encore à venir.

Très bel été à Saint-Mandrier-sur-Mer, et joyeux anniversaire à notre presqu'île de charme !

Et comme Saint-Mandrier rime avec convivialité, je vous invite à partager ensemble le nouveau programme des festivités.

Romain VINCENT

Adjoint au Maire chargé de l'animation culturelle et festive,
du tourisme et des associations

RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025 EN SCANNANT
LE QR CODE ICI ET DANS LES DIFFÉRENTS POINTS
D'ACCUEIL DE LA VILLE.



ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

ILS SE SONT MARIÉS

Axelle BESCHE & Gabriel BOULIC
le 30/05/2025

Sophie RUAS & Vincent LORAS
le 31/05/2025

Cindy HOPFNER & Lilian LACARRIERE
le 14/06/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Bernard EMANUELLI 06/06/2025
à l'âge de 73 ans



VOS PROCHAINES

PERMANENCES
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(locaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 12 JUILLET de 10h à 12h
(pas de permanence en août)



Mise en service d'un **DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS** sur la place des Résistants

Le 31 mai à 11h00, sur la place des Résistants, la municipalité a procédé à l'inauguration d'un distributeur automatique de billets (DAB). Le maire, Gilles Vincent, a souhaité faire « un essai ». L'opération s'est bien déroulée. L'appareil est désormais en service.

Depuis quelque temps déjà, la municipalité souhaitait installer un DAB supplémentaire sur la commune. En effet, face au constat du désengagement progressif des établissements bancaires dans ce domaine, la commune se devait de prévoir et d'anticiper un éventuel manque.

Notre collectivité compte déjà un DAB dans chaque quartier. Plusieurs établissements bancaires ont été contactés, mais aucun n'a souhaité s'engager dans un partenariat en ce sens. Dès lors, il nous est apparu évident que nous devons investir dans cet équipement afin de permettre aux Mandréens de continuer à effectuer des retraits en numéraire. Nous avons opté pour une solution innovante et encore peu répandue : « un distributeur municipal ».

La société Loomis assurera la gestion des fonds ainsi que la maintenance technique. La commune en reste propriétaire. Le coût de l'installation s'élève à 60 000 €, montant duquel il convient de déduire 12 000 € de subvention obtenue auprès du conseil départemental.

Pour tout problème d'utilisation, un numéro de téléphone est à votre disposition sur l'appareil. Il vous mettra directement en relation avec la société Loomis. Aussi, en cas de dégradation ou de nécessité d'intervention urgente, l'accueil de la mairie doit être joint au 04 94 11 51 60.

Ce DAB, au visuel « méditerranéen », est donc le vôtre !
Bon retrait d'espèces à toutes et à tous.



SAINT-MANDRIER-SUR-MER

samedi
6 SEPTEMBRE 2025
9h00 - 12h00

FORUM
des associations.
sur la place des Résistants

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer

L'affiche est sur un fond bleu et orange. Elle illustre diverses activités : un joueur de football, un joueur de basket, une musicienne, une danseuse, un joueur de tennis, un plongeur et un artiste peintre. Le titre 'FORUM des associations' est écrit en grandes lettres blanches.

SAINT-MANDRIER-SUR-MER
présente

SAMEDI
13
SEPTEMBRE
DE 9H00 À 13H00
FOYER DES JEUNES
ALAIN BALLESTER

DES ATELIERS
DES STANDS D'INFORMATION
ET DE SENSIBILISATION
DES CONFÉRENCES

La 2^{ème} édition du
FORUM
de l'enfance
et de la parentalité

Ensemble, façonnons l'avenir de nos enfants.

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer

ifaps
reseau mistral
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
GRUPPE RATP

L'affiche a un fond orange. Elle présente une photo d'une jeune fille qui tient un verre de jus de fruit devant son visage. Le titre 'FORUM de l'enfance et de la parentalité' est écrit en grandes lettres blanches. En bas, il y a des logos de partenaires.

Une **POLICE MUNICIPALE** au plus proche de vous

À Saint-Mandrier-sur-Mer, la sécurité de tous est une priorité ! C'est pourquoi notre Police Municipale compte une équipe dynamique de 11 agents, répartis entre une brigade de jour (8 agents) et une brigade de nuit (3 agents), mobilisés pour veiller sur la tranquillité de la commune tout au long de l'année.

Le service est structuré autour d'une brigade générale, complétée par des unités spécialisées comme la brigade motorisée et la brigade VTT.

Grande nouveauté de l'été : l'arrivée de VTT électriques ! Une initiative qui permettra à nos agents de patrouiller de manière encore plus efficace sur l'ensemble du territoire mandréen, y compris dans les zones moins accessibles.



Horaires d'ouverture du service :

Toute l'année (363 jours sur 365 !), en continu :

En période estivale :

Lundi à vendredi : 8h00 - 20h00

Samedi : 7h30 - 17h30

Dimanche : 8h00 - 18h00

Hors saison :

En période scolaire : 7h30 - 18h00

Hors période scolaire : 8h00 - 18h00

Et la nuit ?

La patrouille de nuit veille aussi sur vos soirées : elle intervient de manière aléatoire toute l'année, 3 à 4 nuits par semaine y compris le week-end.



En cas de besoin :

Police Municipale : 06 19 45 22 12

Police Nationale : 17

Astreinte municipale (en dehors des horaires de service) : 06 75 56 02 17

Courriel pour les demandes non urgentes : pmunicipale@ville-saintmandrier.fr

Toujours présents, toujours proches, les agents de la Police Municipale sont là pour vous écouter, vous accompagner, et faire en sorte que Saint-Mandrier reste un endroit où il fait bon vivre, en toute sécurité.

Le **RÉSEAU MARITIME** évolue

LIGNE 28M - L'OFFRE MARITIME DU RÉSEAU MISTRAL ÉVOLUE

Nous l'attendions depuis de nombreuses années. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer que l'offre maritime du Réseau Mistral évolue.

Ainsi, à compter de la rentrée 2025 et pour toute l'année, la ligne 28M « Saint-Mandrier / Toulon » proposera un départ toutes les 30 minutes. En effet, durant l'hiver, entre 10h00 et 14h00, il n'y avait qu'une rotation toutes les heures.

Les horaires définitifs nous seront communiqués sous peu, et nous ne manquerons pas de les porter à votre connaissance via les supports habituels.

Lors d'une réunion récente, nous avons également (re) demandé à nos partenaires de réfléchir aux horaires des jours de match du RCT.



PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025



RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025 EN SCANNANT LE QR CODE ICI



ET DANS LES DIFFÉRENTS POINTS D'ACCUEIL DE LA VILLE.



Remise de prix à deux collégiens méritants par l'Amicale de la **LÉGION D'HONNEUR**

Sous la houlette de M. Denis Perrier, président de l'Amicale de la Légion d'honneur, pour la section de la Seyne-sur-Mer/Saint-Mandrier-sur-Mer, deux jeunes, Chloé Bapst et Yoann Clauss, ont reçu médailles et ouvrages. Le conseil départemental s'est associé à cette action.

C'est la première fois que l'Amicale de la Légion d'Honneur met à l'honneur des jeunes non seulement pour la qualité de leur travail scolaire, mais aussi pour leur comportement exemplaire.

Cette manifestation, à laquelle assistaient des représentants de la Marine, des élus, Gilles Vincent, maire de Saint-Mandrier-sur-Mer, Catherine Casson ainsi que des professeurs, s'est révélée très émouvante. Elle sera reconduite l'an prochain.



Fin de parcours du **PRIMAIRE**



Les enfants de CM2 sont prêts à franchir le pas pour l'entrée au collège. Afin de marquer ce passage, la municipalité leur offre une calculatrice qui leur servira jusqu'en troisième. Un diplôme attestant de leur passage en primaire leur a été remis. "On n'oublie jamais l'école de son enfance" dit Gilles Vincent. Ce diplôme et cette calculatrice leur permettront de s'en souvenir.



La **CRÈCHE** les Lucioles

"Une année de plus à partager ma passion des chevaux avec les enfants"

Quelle joie de voir nos "grands" de la crèche découvrir l'univers du cheval à l'Équiclub du Bruscl !

Pansage, mise en selle ludique, balades... des moments de découverte et de plaisir autour du poney.

Le contact avec l'animal développe l'écoute, l'attention, l'humilité et le "prendre soin" : des valeurs qui résonnent avec notre projet éducatif.

Transmettre cette passion dès le plus jeune âge est, pour moi, un vrai bonheur.

Merci à monsieur le maire, qui rend ces sorties en bus possibles, à Karine du club pour son accueil, et à toutes les familles qui soutiennent ces moments privilégiés.

Peut-être de futurs cavaliers en devenir !



Virginie **RIVOYRA**
Pour la crèche des Lucioles

PASSE TON BAFA

EN 3 ÉTAPES

THÉORIE
8 JOURS DE FORMATION GÉNÉRALE

PRATIQUE
14 JOURS AU CENTRE AÉRIE LEI MOUSSI

APPROFONDISSEMENT
6 JOURS POUR SE PERFECTIONNER OU SE SPECIALISER

PRISE EN CHARGE FINANCIERE INTEGRALE

ALSH Leï Moussi :
Un programme renouvelé à chaque période de vacances scolaires. Une équipe bienveillante et expérimentée. Des tarifs accessibles pour toutes les familles.

POURQUOI OBTENIR LE BAFA DES 16 ANS ?
ENRICHIR SON EXPERIENCE ET SON CV ;
DEVELOPPER DES COMPETENCES ET DES RESPONSABILITÉS ;
TRAVAILLER AUPRES D'ENFANTS DE 3 À 12 ANS.

RENSEIGNEMENTS: CENTRE AÉRIE LEI MOUSSI
LEI-MOUSSI@HOTMAIL.COM 06.10.19.32.27

La CRÈCHE les Colibris



À la crèche des Colibris les enfants profitent régulièrement de la venue d'Elsa, éducatrice de jeunes enfants et créatrice de l'association Animôme. Accompagnée de ses fidèles compagnons elle propose aux enfants des temps de rencontres, de jeux et de soins partagés avec les animaux. Ce projet, initié par l'équipe, permet de sensibiliser les enfants accueillis au respect du vivant du plus petit aux plus grande !

Le repas de printemps du CCAS

UN MOMENT CONVIVIAL À PARTAGER

Comme chaque année, la commune met à l'honneur ses aînés pour fêter l'arrivée des beaux jours. Le centre communal d'action sociale (CCAS) organise un repas printanier dans une ambiance chaleureuse et festive, à destination des Mandréennes et Mandréens âgés de 70 ans et plus.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de se retrouver, d'échanger, et de partager un moment de convivialité au cœur de notre presqu'île.

Vous avez 70 ans ou plus ? N'attendez plus pour vous inscrire au 04 94 11 24 56 et participer aux repas organisés par le CCAS tout au long de l'année.



L'inauguration du FOYER DES ANCIENS

C'est avec une immense joie que nous avons célébré, le 2 juin 2025, l'ouverture du nouveau foyer des anciens « L'Oustau Dei Reire », dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale.

Mis aux normes, rénové, avec une nouvelle ambiance, ce lieu, plus grand et plus lumineux, en cœur de village, n'est pas seulement une salle, mais un espace de convivialité, de partage et d'évocation de souvenirs.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet.

Ensemble, faisons de ce foyer un lieu vibrant où les liens se tissent et où chacun peut se sentir valorisé et écouté. N'hésitez pas à vous l'approprier, nous vous y attendons !



Agence immobilière du Pin Rolland

L'agence immobilière du Pin Rolland a officiellement ouvert ses portes le 10 mars 2025, et c'est un enfant du pays qui vous y attend : Franck AUPECLE.

Franck a grandi dans notre presqu'île, entre les bancs de l'école Louis-Clément et les terrains de football de l'USSM. En 2015, l'envie de renouveau le pousse à se lancer dans l'immobilier.

Mars 2025 marque donc un nouveau chapitre, car Anthony DA SILVA, directeur de l'agence Six-Fours Immo, et Laurent GUILLEN, gérant de Sablettes Immo depuis plus de 25 ans, ont décidé d'ouvrir ensemble cette nouvelle agence, gérée au quotidien par Franck AUPECLE.

L'Immobilier du Pin Rolland propose une gamme complète de services :

Syndic de copropriété - Gestion locative - Location - Transaction immobilière.

Contactez Franck au 06 66 40 49 11, il vous accueillera avec plaisir... autour d'un bon petit café !

Vous pouvez le retrouver directement en agence :

Le Pin Rolland - Résidence Le Saturne,
à Saint-Mandrier-sur-Mer (à côté du Vival).

Par email : contact@immobilierdupinrolland.com

Et sur les réseaux sociaux :

- Instagram : @immobiliere.dupinrolland

- Facebook : Immobilière du Pin Rolland



Les marchés NOCTURNES

Chaque été, la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer s'anime au rythme des marchés nocturnes, organisés en collaboration avec l'Association des Commerçants Indépendants (ACI). Ces événements, très attendus par les Mandréens et les touristes, offrent une ambiance conviviale et festive.

Les marchés nocturnes se tiennent chaque semaine durant les mois de juillet et août :

Les jeudis, au Pin-Rolland, de 15h00 à minuit, sur le parking Saint Asile.

Les dimanches, sur la place de l'Église, rue F. Mistral et sur le parvis de la mairie, de 17h00 à minuit.

Ces marchés proposent une variété de stands, allant de l'artisanat local aux produits du terroir, en passant par la décoration et la mode.

Ils permettent aux visiteurs de flâner en soirée tout en découvrant les richesses locales de notre presqu'île.

L'ACI joue un rôle central dans la sélection des exposants, garantissant ainsi la qualité et la diversité des produits proposés.

La commune accorde toute sa confiance à l'association pour assurer le bon déroulement de ces marchés qui contribuent à dynamiser l'économie locale et à renforcer le lien social.

Les marchés nocturnes sont l'occasion idéale de découvrir Saint-Mandrier-sur-Mer sous un autre jour, en profitant de la douceur des soirées d'été.

Pour plus d'informations sur les marchés et les événements estivaux, vous pouvez contacter l'Office du Tourisme au 04.94.63.61.69 ou l'ACI via le service Vie de la Cité au 04.94.11.51.76.



La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer, FÊTE SES 75 ANS



QUELQUES ÉCHOS SUR LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET 1952

Vous avez certainement remarqué que les Francs-Joueurs de Saint-Mandrier ont évolué à domicile le 13 juillet, et non le 14. La presse du lendemain nous en communique la raison. Le jour de la fête nationale, en effet, cette valeureuse équipe de copains, fort redoutée le long de nos côtes, a démontré toute l'étendue de son talent dans le port du Mourillon. Au tableau d'honneur nous inscrivons Georges Esposito, champion de France 1950, alias « Ma Pomme », grand amateur devant l'éternel de Maurice Chevalier, ainsi qu'Antonin Guerry, dit « Bulldozer », et Antonin Uhlerich. Bravo donc au président Mattia et à toute la société !



GRANDE NOUVEAUTÉ (1952)

Aujourd'hui, 21 juillet 1952, un établissement de



bains douches ouvre ses portes au 13 de l'avenue Estienne d'Orves. Cette heureuse initiative est à mettre à l'actif de Madame veuve Massini, ancienne propriétaire du Bar-tabac (1921-1951). En ces temps difficiles où l'eau manque dans les chaumières, les Mandrierens peuvent désormais profiter des installations entretenues par Dominique Davin. Les jours d'ouverture sont les suivants : vendredi soir, samedi toute la journée et dimanche matin. Le local spécialement construit et aménagé pour la circonstance bénéficie du chauffage central. Il comprend quatre cabines douches indépendantes, une salle de bain classique, ainsi qu'un cabinet de toilette. Le savon est compris dans le prix. Les clients peuvent soit louer les effets de toilette, soit les apporter. La caisse se tient à l'entrée de la boutique. Une vitrine donnant sur la rue renseigne les passants sur les horaires en vigueur et propose la vente de produits, tels que : eau de toilette, savon, mousse à raser, shampooing... Derrière le bâtiment, dans le jardin, deux cuves conséquentes alimentent les différentes installations. L'une de cinq mille litres, pour l'eau froide, se branche directement sur la canalisation principale du village. L'autre, de huit cents litres, chauffée par une chaudière à mazout munie de brûleurs électriques, communique avec la première. Le ballon d'eau froide se remplit automatiquement après sollicitation grâce à un système de flotteurs. Le problème majeur reste la pression de l'eau pour le moins irrégulière.

Nota : Madame Massini fermera sa petite entreprise au service de la propreté en 1955.



LES VACHES A L'HONNEUR

Dans le « Petit Varois » du dimanche 1^{er} octobre 1950, l'on pouvait lire :

« À compter du premier octobre, Monsieur le Directeur du « Bon Lait » accorde une carte de bons gratuits et un demi-litre de lait aux jeunes mamans à l'occasion des naissances... »

Nota : L'épicerie en question était située au quai Jean Jaurès, entre l'habitation Davin et l'ancien commerce Bianco (alias « Sardine ») qui jouxtait le Bar de La Marine. La gérante de l'époque s'appelait madame Jean (tante de Clément Guérin). Le siège régional de la société se trouvait à Toulon, la maison mère à Lyon.



Extraits d'ouvrages de Ken Nicolas, que nous remercions vivement.

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de juin dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

IL Y A UN TEMPS POUR TOUT.

Eh bien, il semblerait que M. Le Pen et ses colistiers veuillent lancer les futures élections municipales.

Alors, pour exister et tenter de masquer leur inaction pendant 5 ans, ces élus d'opposition m'accusent d'être à l'origine de « conflits stériles, de décisions prises sans concertation » et, pire, de pratiquer « les insultes, le mépris, les menaces, les vérités alternatives » et là, c'est grave.

C'est grave, parce que si cela était vrai, je suppose que ces élus auraient déjà déposé plainte. Mais M. Le Pen est le roi des affabulateurs, et je le mets en demeure, dans le prochain "Mandréen", d'apporter les preuves de ce qu'il avance, notamment les insultes et les menaces. Car, sinon, cela serait de la diffamation.

Par contre, et les propos ont été enregistrés en plein conseil municipal, j'ai bien été traité de « c.. » et prié « d'aller me faire voir » par une conseillère municipale de « La Vague », sans que M. Le Pen n'intervienne, malgré ma demande de la tempérer.

Alors, M. Le Pen vous propose comme projet une démocratie locale authentique, avec :

- **une consultation des citoyens** : or c'est exactement ce que nous avons fait pour la propriété Fliche. Mais le résultat, favorable au projet à 96 %, a été immédiatement contesté, par eux, les élus de l'opposition et leurs colistiers. Voilà leur vision de la démocratie ;
- **des commissions municipales actives** : ces commissions existent, mais là encore, ils en sont régulièrement absents ;
- **un conseil municipal vivant où le débat n'est pas figé** : hélas, la plupart du temps, ils n'ont rien à dire, comme le prouve le conseil municipal sur le débat d'orientation budgétaire où nous n'avons pas entendu le son de leurs voix.

Il vous promet aussi que « notre presque île deviendra une commune de charme », mais, à écouter une très grande majorité de Mandréens, c'est déjà le cas. M. Le Pen n'a jamais pu s'en apercevoir, il ne vit pas sur la commune, ne participe à aucune manifestation culturelle, sportive ou patriotique.

Pour finir, M. Le Pen a voulu jouer au professeur de mathématiques en vous expliquant qu'il leur a manqué 613 voix pour être majoritaires au conseil municipal. Ainsi, il voudrait masquer le fait que les Mandréens nous ont fait confiance au premier tour, avec 64 % des voix, rejetant ainsi leurs projets ubuesques, comme la plantation de salades sur le parking du Pôle des Écoles de la Méditerranée.

Que M. Le Pen et ses amis continuent leurs mensonges et affabulations. En ce qui nous concerne, nous ne rentrerons pas en campagne car nous avons un objectif, celui de réaliser le programme que nous avons promis aux Mandréens en 2020.

Mais qu'ils se rassurent, nous serons bien là, au bon moment, pour présenter notre bilan et notre programme crédible et chiffré.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Le mot de l'**OPPOSITION**

Le "Mandréen" ou la voix unique d'une majorité omniprésente ?

Nous avons rêvé d'un journal municipal renouvelé, respectueux de toutes et tous, ouvert aux contributions de l'ensemble des élus et élus, majorité comme opposition. Ce rêve, nous le partageons encore avec nombre d'entre vous. Mais force est de constater qu'à ce jour, le "Mandréen" reste l'organe de communication exclusif du maire et de sa majorité.

Qu'un journal municipal comporte un éditorial, quelques articles informatifs, soit. Mais que l'on y retrouve une "tribune de la majorité" au style reconnaissable entre tous, suivie d'un "droit de réponse" mensuel utilisé comme tribune d'attaque, sous couvert d'un intitulé juridiquement approximatif, voilà qui dépasse largement les limites du pluralisme républicain.

Quand la tribune devient un instrument d'attaque personnelle

Dans la tribune de novembre 2024, le maire nous accuse explicitement d'avoir "la volonté de mentir" en laissant croire que son équipe ignorerait les lois sur le rechargement en sable des plages. Or, le tribunal administratif de Marseille lui a donné tort, en annulant ce 15 mai l'arrêté préfectoral dispensant la Métropole TPM d'étude d'impact environnemental. Qui ment, en définitive ?

Mais le plus troublant reste la tentative de discrédit du jugement lui-même. Le maire, refusant toute remise en question, laisse entendre que les magistrats seraient influencés par un "courant de pensée néfaste". Un glissement inquiétant vers la remise en cause de l'indépendance de la justice.

Pour une communication publique digne de ses citoyens

Nous voulons en finir avec les attaques personnelles, les procès d'intention et les instrumentalisation. Nous croyons en une information municipale équilibrée, respectueuse et pluraliste.

Nous aspirons à un journal où :

- l'opposition s'exprime dans le cadre de la loi, sans subir les foudres du directeur de la publication ;
- les adjointes et adjoints présentent leur action au service de la commune ;
- le maire ne s'impose pas comme voix unique, en instrumentalisant la communication publique à des fins partisans.

Et puisque cela n'existe pas encore, nous le ferons, avec vous, autrement, dans le respect de toutes les sensibilités.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

NOS ACTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT

Pour tous ceux qui essaient de faire croire aux Mandréens que la municipalité n'est pas sensible à l'environnement de la presqu'île...

Dans l'équipe UPSM, les membres de la « Transition écologique et biodiversité » mènent des actions d'information, de sensibilisation passive et active, en relais d'actions régionales, nationales et internationales, pour le bien-être des Mandréens et Mandréennes. En voici quelques exemples :

Actions de sensibilisation à la réduction et au nettoyage des déchets sur la commune :

- « Opération Rade propre » avec la Marine nationale ;
- « Fête de la mer et des littoraux » dans les pinèdes et les alentours ;
- « Nettoyons la Planète », « Nettoyons le Sud », « Nettoyons la Nature » (avec nos partenaires Initiatives Océanes - Surfrider Foundation, Remed Zéro Plastique, CleanUp Day, société Leclerc, Sittomat), sans oublier la participation active des scolaires ;
- les actions en autonomie de nettoyage ciblé « Mandré'Net », pour les piles (bornes dédiées de collecte), capsules, bouchons, déchets de pique-nique, canettes, verre, mégots...

À l'occasion de ces actions, une information et une réflexion sur les origines des déchets et les méthodes de prévention envers la biodiversité marine et terrestre sont mises en place :

- pédagogie : ex. 1 mégot pollue 500 litres d'eau ;
- distribution de cendriers de poche ;
- information sur l'impact sur les posidonies ;
- en milieu scolaire, la réduction des déchets alimentaires à la cantine est un objectif encouragé, avec pesée des restes et affichage des résultats.

Actions de sensibilisation sur des déchets ciblés :

- signature de la charte nationale « Zéro déchet plastique », officialisée par des arrêtés municipaux, ainsi que pour « plages et pinèdes sans tabac » ;
- valorisation de la collecte des végétaux et des encombrants en porte-à-porte selon les semaines du mois ;
- mise en place d'un relais des actions en autonomie de cyber-nettoyage des ordinateurs et tablettes et d'un « désherbage des bibliothèques mandréennes » avec seconde vie des livres.

Actions de valorisation de la biodiversité :

- signature d'une convention avec la « Ligue pour la Protection des Oiseaux » pour la valorisation des refuges, Création des inventaires de biodiversité sur la commune, notamment les papillons ;
- sensibilisation auprès des scolaires avec des actions sur l'identification des oiseaux, la pose de nichoirs, la pose d'hôtels à insectes ;
- optimisation de la sensibilisation à cette biodiversité avec des actions photo « La nature a du cœur », la Journée mondiale des abeilles, des découvertes avec label ou macaron de participation lors de la « Fête de la nature » ;
- fiche de présentation de l'oiseau du mois dans Le Mandréen, avec relais des conseils et bons gestes envers la faune (hérisson, grenouille...) selon les saisons, avec moments de causerie au domaine de l'Ermitage.

Actions de végétalisation :

- plantations, végétalisations éco-citoyennes, intergénérationnelles (EHPAD Les Pins Bleus) et avec les scolaires ;
- journée internationale des forêts associant l'ONF, le CCFF, l'Association de Reboisement de la Forêt Mandréenne (actions « La Forêt au futur », « La Forêt en mode Phoenix », plantations de fruitiers à Fliche Bergis et expérimentation de nouvelles essences à Nachin...) ;
- entretien et surveillance de la forêt ;
- sensibilisation à la nature avec « La fleur du mois » dans le magazine Le Mandréen ;
- concours de photos pour l'abécédaire et inventaire d'un herbier virtuel mandréen ;
- inscription dans le label Villes et Villages Fleuris, avec implication active et continue des services environnementaux municipaux et métropolitains : obtention et maintien du label 2 fleurs.

Actions de sensibilisation à l'économie des énergies :

- mise en place de bornes électriques de recharge de véhicules ;
- relais des conseils et bons gestes au quotidien pour l'électricité et l'eau dans la maison (dans le magazine Le Mandréen) ;
- participation au « Jour de la nuit » avec extinction des lumières et sensibilisation à la pollution lumineuse ;
- partenariat avec la société Veolia pour la gestion de l'eau, la détection de la pollution marine, participation à l'action « Rade Bleue » auprès des scolaires et des citoyens ;
- mise en place, au budget, d'un plan d'investissement pluriannuel pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Eh oui, l'environnement, il y a ceux qui en parlent avec grandiloquence... et ceux qui agissent avec leurs moyens !

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier,
de Marégau à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité
municipale sur Facebook : Gilles Vincent
2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De
Marégau à Cépet



LE TRI des ordures ménagères, agissons.

Régulièrement le SITTOMAT (Syndicat Intercommunal de Traitement et Transport des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise) qui est en charge du traitement de nos ordures ménagères résiduelles réalise des caractérisations de ces déchets pour chacune de ses communes membres. Une opération de caractérisation vient de se dérouler sur notre commune.



Il apparaît une baisse des putrescibles (dont déchets verts et biodéchets) de 10 %, ce qui est une bonne nouvelle.

Par contre, concernant les emballages et papiers, un effort de tri reste à faire. **Deux emballages sur trois en papier ou carton, trois emballages sur quatre en plastique ou métal, un sur deux en verre, ne sont pas triés !**

Cette situation engendre des coûts non négligeables d'une part, et en outre, constitue un non-sens écologique. Prenons le cas du verre, dans l'unité de valorisation énergétique. Une bouteille mélangée aux ordures ménagères est portée à 920 degrés, elle est ensuite refroidie. Elle aura donc consommé de l'énergie pour rien alors qu'une bouteille en verre pourra être recyclée à l'infini.

L'ensemble du territoire de notre commune est couvert soit par une collecte en porte à porte soit par une collecte en points d'apports volontaires disposés ici ou là pour le verre et les emballages ménagers non collectés en porte à porte.

Pour les biodéchets, des composteurs sont mis à votre disposition, gratuitement, et les copropriétés volontaires peuvent disposer de composteurs collectifs sur simple demande auprès du SITTOMAT.

Avec ce dispositif conséquent, le geste de tri devrait être plus pratiqué.

Trier c'est protéger l'environnement, permettre le recyclage, économiser de l'énergie, créer des emplois et préserver la biodiversité.

Alors Trions !

Action NATURE



Le don du SANG

Le saviez-vous ?

En 2024, près de 2,7 millions de dons ont été effectués en France grâce à la mobilisation de plus de 1,5 million de donneurs. Ce formidable élan de solidarité, coordonné par l'Établissement Français du Sang (EFS), a permis de soigner des milliers de patients, chaque jour, dans les hôpitaux de notre pays. Chaque don a contribué à sauver des vies.



Ces résultats, aussi encourageants soient-ils, rappellent l'importance de poursuivre notre engagement, car les besoins sont constants.

L'été reste une période sensible, où les stocks sont souvent fragiles, alors que les besoins restent élevés. Pour répondre à cette urgence, chacun d'entre nous peut faire la différence.

À Saint-Mandrier-sur-Mer, deux collectes sont organisées cet été en partenariat avec l'EFS :

- le vendredi **18 juillet** 2025, de 15h à 19h30, dans les salles Myrte et Arbouses, situées au Pin Rolland ;
- le vendredi **1^{er} août** 2025, également de 15h à 19h30, à la salle Marc Baron.

Ces moments de collecte sont l'occasion, dans un cadre local et convivial, de s'engager pour une cause essentielle.

Prenez rendez-vous sur : dondesang.efs.sante.fr
Rejoignez les donneurs, engagez-vous !

MIEUX VIVRE L'ÉTÉ à Saint-Mandrier-sur-Mer



Anticiper les fortes chaleurs pour préserver sa santé et son confort

Chaque été, notre belle presqu'île profite d'un ensoleillement exceptionnel, attirant résidents et vacanciers. Mais derrière cette carte postale estivale, la chaleur peut vite devenir un risque, notamment pour les personnes les plus fragiles.

L'été 2024 a été l'un des plus chauds jamais enregistrés en France depuis plus d'un siècle. À Saint-Mandrier-sur-Mer, comme ailleurs, les épisodes de chaleur extrême deviennent plus fréquents et plus précoces. Il est donc essentiel d'anticiper et d'adopter les bons gestes dès maintenant, avant que les températures ne grimpent.

Des réflexes simples pour rester au frais

Vous pensez bien faire en prenant une douche froide en pleine canicule ? Erreur ! Elle provoque une réaction de votre corps qui, en réponse, produira davantage de chaleur. Mieux vaut opter pour une douche tiède.

Autre astuce peu connue mais efficace : orienter votre ventilateur vers l'extérieur, face à une fenêtre ouverte, permet de faire sortir l'air chaud accumulé dans votre logement et de faire entrer l'air plus frais du dehors, en particulier le soir.

Hydratation, activité, logement... tous les conseils sur un site dédié Santé publique France propose le dispositif « **Vivre avec la chaleur** », un ensemble de conseils pratiques pour adapter son quotidien : aménagement du logement, habitudes alimentaires, activités physiques, ou encore conduite à tenir avec les enfants ou les seniors.

Le site propose des astuces accessibles à tous, à mettre en œuvre dès aujourd'hui pour éviter les coups de chaud demain.

À découvrir ici : www.vivre-avec-la-chaaleur.fr

À Saint-Mandrier-sur-Mer, on aime le soleil... mais on reste prudent ! Protégeons-nous et protégeons nos proches en apprenant dès maintenant à mieux vivre avec la chaleur.

Seniors et CANICULE

Personnes âgées ou fragiles : restons vigilants

L'été est une période difficile pour les personnes âgées et/ou fragiles. Conformément aux instructions ministérielles, Saint-Mandrier-sur-Mer a mis en place un registre des personnes vulnérables, géré par le CCAS.

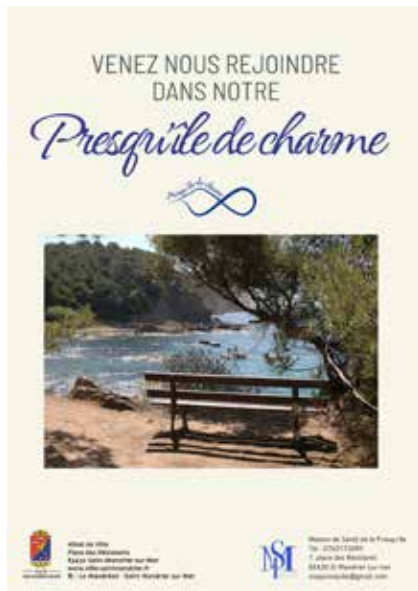
Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur ce registre, n'hésitez pas à le faire dès à présent en téléphonant au 04 94 11 24 56.

En cas de canicule, la préfecture du Var déclenchera un plan de vigilance définissant l'un des quatre niveaux d'alerte (vert - jaune - orange - rouge). Selon la criticité de la situation, le CCAS se mobilise pour appeler toutes ces personnes à un rythme bimensuel ou hebdomadaire.

Bon été à tous et prenez soin de vous.



La Maison de SANTÉ



ENSEMBLE, NOUS AVANÇONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Depuis le 3 juin 2025, un film réalisé par Philippe Donon, que nous remercions chaleureusement, est mis en ligne afin de promouvoir la Maison de Santé de la Presqu'île. Ce film, que l'on peut retrouver sur les réseaux sociaux de la commune et de la MSP, renvoie vers un livret plus détaillé, conçu par la municipalité en collaboration étroite avec les professionnels de santé.

Nous espérons ainsi contribuer à donner envie à de jeunes médecins de rejoindre la MSP et notre presqu'île de charme.



N'hésitez pas à partager ces liens et supports numériques autour de vous !

Main dans la main... nous faisons avancer le projet.



FIGURES DU VILLAGE de juillet et août 2025

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 2 août 2025 à 12h30, sur la place du village, au kiosque, pour la découverte de la 67^{ème} photographie qui mettra en lumière :

"Les Francs Joueurs Mandréens", à l'occasion du challenge "Quiou", seront mis à l'honneur Quiou et René Barbesant !

Les figures du village vous donnent également rendez-vous le samedi 23 août 2025 à 12h30, sur la place du village, au kiosque, pour la découverte de la 68^{ème} photographie qui mettra en lumière :

"Gérants de cinéma", à l'occasion du 7^{ème} Festival des arts mandréens, seront mis à l'honneur : André et Marie Armando & Pierre Becchino (pour avant) et Marjorie Asnard et Eric Noguerra (pour maintenant).

Vous pourrez retrouver cette photo durant un mois sous le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.



Sur la photo d'illustration, vous pouvez voir "Les Pêcheurs" d'avant et de maintenant, à l'occasion de la fête de la Saint-Pierre.

En noir et blanc :

Honoré Cadière, René Maretto, Victor Davin, Edmond Aguilar, Marius Davin, Théodore Aguilar, Marius Nègre, Émile Jouvencelle, Eustache Lombardo, Paul Rognone, Antonin Dimajo, Sauveur Coppola.

En couleur de gauche à droite :

Nicolas Blanc, Olivier Ranc, Antoine Bianco, David Giovannetti, Baptiste Alinio, Thierry Raut, Franck Ravez, Morgan Sumien, Jean-Sébastien Attard, Henri Taillon et Patrick Ajello.

La FÉDÉRATION CAVALAS

USSM BASKET de Saint-Mandrier-sur-Mer

Dimanche 18 mai 2025 s'est déroulé le 9^{ème} Tournoi 3x3 de basket "Challenge Jean Derrien". Huit équipes, venues de l'ensemble du département, se sont affrontées sur nos terrains extérieurs du village. Les vainqueurs sont issus du club de La Seyne Basket.

La remise des récompenses a été réalisée par Romain Blanc, adjoint aux Sports, et un représentant du Crédit Agricole, partenaire du club.

À noter le passage de M. le maire (et représentant de TPM), Gilles Vincent, de l'adjoint aux associations, M. Romain Vincent, ainsi que des représentants de la 7^{ème} circonscription du département du Var, M. Mulé et Mme Mativet.

Mme Derrien et son fils sont également venus saluer les joueurs.

Au total, 30 joueurs, 4 arbitres officiels présents et déjà un rendez-vous fixé pour 2026, car nous avons une forte demande de joueurs et joueuses du Var, en raison de notre organisation générale.

Nous remercions les services techniques pour leur aide : nettoyage des terrains, filets neufs, matériel divers.

On se retrouve fin août pour la reprise des sélections et des entraînements.



Ancelin MARTIAL

Président de USSM Basket

PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025



RETROUVEZ LE PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2025 EN SCANNANT LE QR CODE ICI



ET DANS LES DIFFÉRENTS POINTS D'ACCUEIL DE LA VILLE.

SPORT

Le tennis club de Saint-Mandrier, vous propose de découvrir un nouveau sport ludique entre tennis, badminton et ping-pong.

Renseignements : 04.94.30.54.48.



LE TENNIS CLUB DE SAINT-MANDRIER LANCE UNE NOUVELLE ACTIVITÉ CONVIVIALE ET ACCESSIBLE À TOUS :

LE PICKLEBALL

un sport ludique entre tennis badminton et ping-pong

Séances libres
En semaine : tous les matins entre 09h00 et 13h00
Le Dimanche : les matins entre 10h00 et 13h00

Séances encadrées
Le mercredi à partir de 17h00
Le samedi de 10h00 à 13h00

Les tarifs
15€ par heure pour 4 personnes
(tarif individuel de 3,75€ par personne)

Pour toutes questions
Appelez le 04.94.30.54.48

TO ET MANDRIER COMPLEXE MAX JUVENAL ET MANDRIER
Tel 04 94 30 54 48 - tcsmandrier@orange.fr

CONCERT

Venez découvrir l'immense richesse et la très grande diversité du répertoire grégorien avec un **concert de chant grégorien et de polyphonies médiévales** à la chapelle de Pin Rolland, jeudi 18 juillet à 21h.

Un moment hors du temps avec le trio vocal « Les Chantres de la Presqu'île », entrée libre !



CONCERT

Chant Grégorien et Polyphonies Médiévales

« LES GRANDES FÊTES »

Noël, Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption

Duo vocal à capella
LES CHANTRES DE LA PRESQU'ÎLE
Nathanaëlle Blanc-Péronnet & Jean Delobel

Dimanche 13 Juillet à 21h
Chapelle Notre Dame de Pin Rolland, Saint Joseph
Saint-Mandrier-sur-Mer
12 av. Marie Flèche Bergis
Entrée libre

FESTIVALS

Festival rock du 7 au 10 juillet 2025.
Saint-Mandrier-sur-Mer vibrera au rythme du rock avec 4 groupes en live au cœur du Pin Rolland !



La ville de Saint-Mandrier-sur-Mer et les Fêtes Mandréennes présentent

LE FESTIVAL ROCK 2025

ENTRÉE LIBRE

Du 7 au 10 juillet

LUNDI 7 JUILLET
• 19h00 : Les Mandréennes
• 21h00 : Les Mandréennes

MARDI 8 JUILLET
• 19h00 : Les Mandréennes
• 21h00 : Les Mandréennes

MERCREDI 9 JUILLET
• 19h00 : Les Mandréennes
• 21h00 : Les Mandréennes

JEUDI 10 JUILLET
• 19h00 : Les Mandréennes
• 21h00 : Les Mandréennes

EXPOSITIONS

Fidèle à son rendez-vous du mois d'août, l'**Atelier 7** présentera cette année 12 artistes engagés dans une démarche personnelle de qualité et investis dans un travail original.

Pour cette 10^{ème} édition, le gag de l'année sera un clin d'œil aux lunettes... Le sérieux n'excluant jamais le rire et le jeu.



UN AUTRE REGARD SUR L'ART

EXPOSITION DU VENDREDI 22 AU 24 AOÛT 2025
DE 10H À 13H ET DE 17H À 19H

7 BOIS DE BRÛLAGE À SAINT-MANDRIER-SUR-MER

VENDREDI 22 AOÛT 2025
19h00 : VERNISSEMENT

LES ARTISTES :
Aline, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne, Anne

PEINTRES, SCULPTEURS, GRAPHISTES, VERRIER

7^{ème} édition du festival des arts mandréens.

Le 23 août 2025 à partir de 17h00, place des Résistants à Saint-Mandrier-sur-Mer.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir les 68 figures du village (exposition prévue sur la place) et un programme riche en musique (concerts sur la grande scène), performances live, village des artistes, sans oublier food and drink de 17h00 à 1h00 du matin !



ENTRÉE LIBRE • BOISSONS • FOODTRUCKS • CONCERTS

17h00 à 01h00

SAMEDI 23 AOÛT 2025

FESTIVAL des Arts Mandréens

PORTAIN YVES DU JOL

FEDERATION CAVALAS

PLACE DES RÉSISTANTS
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Plongez dans l'histoire de la presqu'île de Saint-Mandrier-sur-Mer grâce à l'exposition permanente des **Racines Mandréennes**, au domaine de l'Ermitage. Ouverte chaque week-end de 15h à 17h30. Un rendez-vous culturel à ne pas manquer cet été !



SEMPER MANDRIANUS VIGIL

LES RACINES Mandréennes

EXPOSITION PERMANENTE

HISTOIRE DE LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

SAMEDI ET DIMANCHE
15 H - 17 H 30

Maquettes, photographies, tableaux et articles vous transporteront dans les temps passés et vous permettront de voir l'évolution de Saint-Mandrier

racines.mandreennes83@gmail.com
FB : Les Racines Mandréennes

Conservatoire du littoral

ET CE N'EST PAS TOUT ! DE NOMBREUX AUTRES ÉVÉNEMENTS VOUS ATTENDENT CET ÉTÉ

L'ensemble du programme des festivités de l'été 2025 est à retrouver sur le site internet www.ville-saintmandrier.fr et dans les points d'accueil de la ville.

Association LES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE

GALERIE RANCILIO

DU 11 AU 27
JUILLET
2025

VERNISSAGE
VENDREDI
11 JUILLET
À 18H30

ENTRÉE LIBRE

TOUS LES JOURS

de 10h à 12h et de 16h00 à 18h30

2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

RNick
2024

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
www.ville-saintmandrier.fr
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER